

Jean-René Gomel, éleveur laitier dans le Boulonnais

## « J'ai choisi un système herbager qui protège les sols... »

### La ferme

#### un actif

24 ha tout en herbe,  
groupés autour de la ferme

13 ha de prairies  
permanentes pâturées  
11 ha de prairies  
temporaires (ray grass hybride  
ou d'Italie / trèfle violet)

204 000 litres de quota laitier  
30 vaches laitières  
(holstein  
+ une dizaine de flamandes)

«Je me suis installé sur un système classique, avec une douzaine d'hectares en rotations maïs/blé. La récolte du maïs matraquait les terres, l'érosion était visible : on retrouvait tout les ans de la boue dans la cour qu'il fallait remonter sur les prairies... Les rendements se dégradait fortement. En 1990, j'ai arrêté la culture de blé, puis en 1996, je suis passé en tout herbe en arrêtant le maïs... C'était beaucoup plus cohérent avec le type de sol... Aujourd'hui, je sais que je ne suis pas en train d'envoyer des limons à la mer... »



### \* Un système herbager, cohérent avec le potentiel local

- ✓ Les laitières disposent au printemps de 25 ares / VL de pâturage, de 43 ares l'été.
- ✓ Le pâturage est tournant pour laisser un temps de repousse suffisant (4 à 6 semaines).
- ✓ Les prairies temporaires, ensilées en 1ère coupe, sont ensuite fauchées ou pâturées.
- ✓ La ration d'hiver est basée sur l'ensilage d'herbe, avec un complément de pulpes surpressées, du foin et des concentrés.



- ⇒ Le système est assez intensif (8000 litres de lait / ha) et nécessite une complémentation à l'étable toute l'année (complément équilibré et tourteau de colza).
- ⇒ La bonne valorisation du pâturage au printemps et l'ensilage d'herbe de qualité permettent cependant **une bonne autonomie alimentaire**.
- ⇒ La production laitière est passée à 6500 litres / VL avec le passage en herbe, soit une baisse de 1000 litres / vache.

### \* Des pratiques simplifiées et économes

- ✓ Les interventions culturales sont très limitées sur ce type de système.
- ✓ Un échange paille / fumier permet de réduire la pression azotée sur la ferme. Les effluents d'élevage sont épandus sur toute la surface.
- ✓ Il n'y a aucun traitement phytosanitaire réalisé sur les prairies.

- ⇒ Le **parc matériel est réduit**, et les **consommations d'énergie sont faibles**.
- ⇒ La ferme a une **bonne autonomie en fertilisation** grâce à la valorisation du fumier et aux légumineuses des prairies : pas d'engrais de fond, et fertilisation réduite sur les pâtures (60 N au démarrage).
- ⇒ Le système simplifié permet de **réduire les pointes de travail**.

Le Boulonnais n'est globalement pas la zone du département la plus sensible à l'érosion. Sur la ferme cependant, sur limons battants et avec de fortes pentes, l'eau ruisselle très vite.

**Dans ce territoire traditionnellement bocager, les surfaces en herbe ont comme partout tendance à diminuer...au profit de l'urbanisation et du maïs ! Une ferme herbagère comme celle de Jean-René est cohérente avec le potentiel local, qu'elle valorise. A l'encontre des modèles d'intensification, elle permet une protection optimale des sols.**

### Des sols protégés par les prairies



⇒ Toute la surface de la ferme est en herbe, dont plus de la moitié en prairies permanentes. Ce type de système herbager est celui qui assure la meilleure protection des sols.

⇒ Les prairies temporaires sont renouvelées au maximum tous les 4 ans quand elles sont dégradées. Le semis est réalisé soit en fin d'été après un déchaumage, soit après la 1ère coupe au printemps. Dans tous les cas, les travaux du sol sont réduits, et le sol est couvert très rapidement après destruction.

### Des obstacles au ruissellement



⇒ La ferme compte 3400 m de haies, soit plus de 140 m / ha, qui délimitent les parcelles (pas de parcelles de plus de 5 ha sans haies). Elles ont fait l'objet d'une MAE Maintien du bocage pendant 5 ans.

⇒ Ces haies, associées à des talus en rupture de pente, favorisent l'infiltration de l'eau et font barrage aux écoulements d'eau.

### Des pratiques favorables à la structure du sol



⇒ Des apports de fumier à faible dose sont réalisés sur toute la surface épandable. Ils contribuent au taux élevé de matière organique, favorable à la structure des sols, qui améliore la résistance des terrains à l'agression des pluies.

⇒ A l'échelle du territoire, l'échange paille/fumier avec une ferme de cultures permet une meilleure répartition de la matière organique.

⇒ Dans ce type de système, les passages d'engins sont limités et peu traumatisants pour les sols ; ils sont de plus réalisés en conditions portantes

### Dans une démarche d'Agriculture Paysanne, on peut concilier revenu, aménagement du territoire et respect de l'environnement

Une démarche comme celle-ci est intéressante pour des petites fermes d'élevage :

✓ avec des pratiques économes nécessitant un équipement réduit, la ferme a une forte efficacité économique (EBE / PB = 45 %) qui permet de dégager un revenu satisfaisant,

produit brut

✓ le système, simplifié, permet de bonnes conditions de travail,  
✓ le système herbager valorise le patrimoine naturel local (bocage), avec des pratiques respectueuses de l'environnement (biodiversité, qualité de l'eau et des sols, énergies non renouvelables...) ; il n'y a par ailleurs aucun traitement phytosanitaire sur la ferme.

Une telle ferme contribue à l'emploi et à l'aménagement du territoire, et ce, avec très peu de soutien public !